

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lles}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

D'après une correspondance particulière de Ber-
lin de l'agence Havas, les regrettables évènements
qui viennent d'avoir lieu en Italie, et qui, dit-on,
ont été préparés à Londres, auraient déterminé le
cabinet autrichien à demander à la Prusse d'adresser
une note au gouvernement anglais pour le prier
d'exercer une surveillance active sur les réfugiés
qui se trouvent en Angleterre, c'est-à-dire de modi-
fier les dispositions légales relatives aux étran-
gers. On ne sait pas encore, dit cette correspon-
dance, comment la Prusse répondra à cette de-
mande.

On écrit également de Vienne, dans le même
sens, le 8 juillet, à la *Børsen-Halle*:

« Les derniers évènements de l'Italie ne se passe-
ront pas tout-à-fait sans punition. La diplomatie des
Etats italiens, y compris l'Autriche, y trouvera ma-
tière suffisante à réclamation, et l'on verra que,
dans peu de semaines, la coalition des puissances
sera fortement constituée contre les perturbateurs
de la paix et de la tranquillité dans la péninsule ita-
lique. Le résultat en sera sans doute l'obligation
pour le grand dictateur révolutionnaire de l'Italie
et ses partisans d'émigrer en Amérique.

» Si toute l'Europe se soulève contre le grand
perturbateur de la paix européenne, on pourra
enfin déterminer l'Angleterre, il faut l'espérer, à
retirer son asile au principal des anarchistes de no-
tre temps, et il est probable que, dans les circons-
tances actuelles, lord Palmerston fera droit aux ré-
clamations que les puissances européennes pourront
lui adresser. Le Piémont aussi, bien que l'adver-
saire de l'Autriche, ne restera sans doute pas en ar-
rière, quand il s'agit de rendre inoffensifs les éter-
nels ennemis de l'ordre »

Enfin, nous lisons dans la *Gazette universelle alle-
mande*:

« On est généralement d'avis, dans nos cercles
diplomatiques, en ce qui concerne les derniers évé-
nements révolutionnaires d'Italie, qu'il se prépare
un assaut de toutes les puissances italiennes contre
lord Palmerston et que, probablement, on obtien-

dra enfin que Mazzini et consorts soient expulsés
d'Angleterre. On a des preuves ici que l'entreprise a
été dirigée de Londres. Il est certain aussi que le si-
gnal a été donné prématurément à Londres, parce
que les chefs ont pris l'alarme de l'apparition du
vice-amiral Lyons dans le golfe de Gènes. »

Le ministre de la guerre a reçu les dépêches sui-
vantes du maréchal Randon, gouverneur-général de
l'Algérie.

Beni-Menguellat, le 6 juillet 1857.

Monsieur le Maréchal,

J'ai eu l'honneur, par ma dépêche du 3 juillet,
de faire connaître à Votre Excellence les résultats
obtenus par la présence des divisions Renault et
Jusuf au milieu du pays des Beni-Jenni et la soumis-
sion des Beni-Menguellat, par l'arrivée sur leur
territoire des divisions Renault et de Mac-Mahon.

Les divisions, à la date du 6 juillet, occupent les
positions suivantes :

La division Renault à Djelma-el-Korn et Taourir-
el-Kelba, chez les Beni-Menguellat;

La division de Mac-Mahon, chez les Beni-bou-
Youcef qui sont venus se soumettre;

La division Jusuf, chez les Beni-Bouddrar, sou-
mis;

La division de Constantine, à Chellata.

La résistance devient moins grande, les Kabyles
sont fatigués de la lutte, et chaque jour amène de
nouvelles soumissions. Afin de hâter le moment où
tout le pays aura déposé les armes, la division de
Mac-Mahon se portera le 8 sur les Beni-Thourag
et les Illiten; la division Jusuf la remplacera dans
ses positions chez les Beni-bou-Youcef; la division
du général Maissiat comblera ses mouvements
avec ceux de la division de Mac-Mahon.

J'ai tout lieu de croire que cette dernière démon-
stration mettra fin à la lutte, et que je n'aurai plus
qu'à m'occuper de l'organisation administrative du
pays.

Veillez agréer, etc.

Le maréchal de France, gouverneur général,
RANDON.

Camp de Djelma-el-Korn, 8 juillet 1857.

Monsieur le Maréchal,

J'ai déjà eu l'honneur de faire connaître à Votre
Excellence que, à la date du 28 juin, j'avais
aperçu sur le plateau du col de Chellata, les feux
du camp du général Maissiat, et que, d'après les
renseignements qui m'avaient été donnés, le géné-
ral avait dû occuper Chellata, le 27, sans trop de
résistance.

Je reçois aujourd'hui le rapport de cet officier-
général, sur la journée du 27, comme sur des enga-
gements qu'il a eus le 29 et le 30, et je m'empresse
d'en rendre compte à Votre Excellence.

Après avoir couché le 26 près de Bordj-Akban,
la division Maissiat, montant le 27 au col de Chel-
lata, trouva les pitons qui dominent ce col garnis
de nombreux retranchements fortement occupés.

Un mouvement tournant par la gauche de la bri-
gade Desmarest, a bientôt fait abandonner les po-
sitions aux Kabyles, qui se retirent sur le rocher de
Tizibert, pendant que la brigade Margadel prononce
directement son mouvement vers le col.

Le Tizibert est un énorme rocher, à flancs escar-
pés, qui domine la porte même du col. Son sommet
est couronné par une muraille naturelle; les Kabyl-
es y avaient ajouté des ouvrages percés de cré-
neaux, et paraissaient résolus à y tenir vigoureu-
sement.

Après quelques salves d'artillerie, le colonel
Desmarest, avec le bataillon d'Afrique, un bataillon
du 1^{er} étranger et un bataillon du 71^e, ordonne l'es-
calade du rocher en avant, pendant que les zoua-
ves et le bataillon mixte le contourner pour en
prendre les défenseurs à revers. L'ennemi répond
à l'attaque par un feu nourri et roule de grosses
pierres sur les assaillants. Mais nos intrépides
soldats ont atteint le sommet du rocher avant qu'il
ait pu être complètement évacué par les défenseurs,
dont plusieurs furent tués sur place. Les fuyards
ont à passer sous le feu et les baïonnettes des zoua-
ves, qui leur font éprouver des pertes sensibles.

M. le général Maissiat en évalue le chiffre, d'a-
près les renseignements fournis par les émissaires
de Ben-Ali-Chérif, à 21 tués et plus de 50 blessés.

FEUILLETON

MADemoiselle DE CARDONNE.

(Suite.)

Martial salua de nouveau et se coucha sur l'herbe en
marmottant :

— Sapristi ! le beau brin de fille ! Si elle avait les
yeux bleus et les cheveux blonds, je la prendrais pour
une princesse allemande... Ah ça, mais comment se
trouve-t-elle ici avec tous ces affreux moricauds ? Voilà
un cantonnement pour mon capitaine ! Et dire que si je
n'avais pas lâché ce maudit coup de fusil... Ma foi, tant
pis ! ce qui est fait est fait, bonsoir les voisins.

Le comte, de son côté, avait dit à Smarth :

— Comme toi, cette visite m'intrigue ; il faut absolu-
ment que tu fasses parler ce jeune homme ; c'est bien
l'uniforme français qu'il porte ; peut-être n'ose-t-il pas
se fier à nous ; va mettre ta veste galonnée, ça lui don-
nera du cœur. Quant à toi, ma chère enfant, je ne veux
pas que ces malotrus te voient ; rentre dans ta chambre ;
c'est bien assez que je me dévoue... Ne crains rien, je
suis et serai prudent.

Nancy baisa son père au front et s'échappa. Smarth se
hâta d'obéir à son maître, et l'amiral entra, le chapeau
sur la tête, dans la galerie où Dessalines et ses aides-de-
camp faisaient de copieuses libations de punch froid et

de sangri, en riant aux éclats des propos graveleux
qu'ils tenaient à voix haute.

A l'aspect du vénérable vieillard, les officiers nègres
firent silence ; les plus hardis d'entre eux achevèrent de
vider leurs verres, les autres les posèrent sur une ma-
gnifique table d'acajou qu'ils avaient inondée de rhum et
de genièvre.

Le visage du comte était sévère ; son regard irrité se
porta sur chacun des buveurs et s'arrêta sur Dessalines
qui, malgré son effronterie, ne put en soutenir l'éclat.

— Je croyais, citoyens affranchis, dit lentement
l'amiral, qu'en prenant des grades dans l'armée, vous
vous seriez efforcés de vous en montrer dignes, et que,
reniant votre passé, vous apprendriez à vivre honnête-
ment et poliment ; je me suis grossièrement trompé. —
Oh ! oh ! papa l'amiral, répliqua Dessalines avec une bon-
homie affectée, voilà déjà que vous vous fâchez... Allons,
à votre santé ! Entre voisins, que diable, on ne se montre
pas les dents. — Entre voisins on se respecte, monsieur
le gouverneur.

Le comte prononça ces mots avec une mordante ironie
qui frappa juste, car Dessalines fronça ses épais
sourcils ; mais se faisant violence, il répondit gaiement :

— Je fais mieux, je vous aime... Enfin, de quoi vous
plaignez-vous, ne sommes-nous pas de bons vivants ? —
Je me plains de vos façons cavalières : vous vous instal-
lez en maître chez moi, vous faites un cabaret de ma

maison, et vous y chantez à tue-tête des chansons ob-
scènes... Ne savez-vous pas que M^{lre} de Cardonne est ici,
et croyez-vous que ses oreilles doivent entendre de pa-
reilles vilénies ?... Vous me direz que je suis bien diffi-
cile à contenter, n'est-ce pas ? que cette habitation ne
m'appartient pas ; que je dois à la magnanimité, à la gé-
nérosité, à la pitié de votre gouvernement la faveur d'a-
chever paisiblement mes jours là où je suis né... Oui-da !
tout ceci ne vous donne pas le droit d'insolence, et je ne
souffrirai jamais que vous vous l'arrogiez, moi vivant.
Savez-vous ce qui est permis ? Non. Eh bien, je vais vous
l'apprendre : il vous est permis de me faire pendre, ou
fusiller, ou rôtir, selon votre noble habitude ; il vous
est permis de confisquer cette habitation ou d'y mettre
le feu... très-bien ! Mais quant à me vexer par vos imper-
tinences, morbleu !...

Nancy se présenta sur le seuil de la galerie et s'in-
clina légèrement pour rendre aux officiers nègres le gau-
che et lourd salut que chacun d'eux lui adressa.

Le comte, troublé par cette apparition inattendue,
acheva sa phrase entre ses dents, et regarda sa fille en
dessous comme un écolier pris en faute.

— Vous arrivez à temps, Mademoiselle, dit Dessali-
nes à peine remis de l'apostrophe de l'amiral, nous
étions rudement grondés par votre père. — Mon père
n'est pas de bonne humeur aujourd'hui, Messieurs ; j'ai
moi-même essuyé ce matin ce que les marins appellent

De notre côté, nous avons eu 4 tués et 30 blessés, dont 3 officiers, M. Angammare, lieutenant au 3^e régiment de tirailleurs, M. Dufour et M. Barbier, sous-lieutenants au même corps.

Etabli le 27, sur le plateau de Chellata, le général Maissiat commença à peser sur le pays.

Les troupes firent repos le 28; l'ennemi, embusqué dans les ravins, continuait à tirer avec les grand'-gardes.

Le lendemain 29, le général Maissiat fit attaquer le village de M'zien, situé à environ 5,000 mètres au nord-ouest de son camp, à l'extrémité d'une crête étroite, et dont les habitants s'étaient montrés particulièrement hostiles.

Le colonel Margadel, chargé de cette opération, enleva promptement le village avec le 99^e à gauche, les zouaves à droite, et le bataillon mixte l'attaquant de front. La brigade Desmarest, en réserve, appuyait son mouvement.

Le piton de Torbana, qui domine le village au nord, dut également être enlevé et occupé par nos troupes, pendant qu'on procédait à la démolition du village.

Le temps employé à cette opération avait permis aux Kabyles de se réunir en grand nombre, et, comme il arrive toujours pour les retraites effectuées sur ces sortes de terrain, la vivacité de leurs attaques s'en trouva considérablement augmentée au moment où les troupes durent faire leur mouvement de retour au camp. Aussi, malgré les sages dispositions prises, malgré le calme et la régularité observés dans tous les mouvements, l'ennemi, embusqué dans tous ces ravins multipliés qui découpent ces crêtes étroites, continua contre nos troupes un feu nourri et meurtrier.

Cette journée nous a coûté 17 tués et 97 blessés, dont 8 officiers, parmi lesquels le colonel de Margadel, frappé d'une balle à l'épaule, et qui n'en est pas moins resté à la tête de sa brigade.

Les autres officiers blessés sont MM. Vallet, chef de bataillon au 70^e de ligne; de Courseulles, lieutenant au 71^e de ligne; de Kerdanet, lieutenant au 99^e; Gouzi, capitaine au 3^e de zouaves; Geney, lieutenant au 8^e d'artillerie monté; de Foy, sous-lieutenant au 3^e de tirailleurs; Quineman, capitaine au 3^e de tirailleurs.

L'ennemi, de son côté, a eu 63 morts et 125 blessés, d'après les renseignements recueillis par les émissaires de Ben-Ali-Chérif.

Ait-Azis, sur un piton donnant une arête rocheuse, à l'ouest et à 6 kilomètres des grand'-gardes, avait été fortement retranché. L'ennemi l'occupait en force, et en sortait incessamment pour venir insulter le camp. Le général Maissiat résolut de faire enlever ce village, et envoya le 30, contre lui, le colonel Desmarest avec quatre bataillons.

Le colonel Liéberg, qui avait succédé au colonel de Margadel dans le commandement de la 1^{re} brigade, appuyait ce mouvement avec deux bataillons du 71^e.

Le colonel Desmarest, après quelques salves d'artillerie, lance ses troupes sur le village, les zouaves sur la droite, pour tourner la position, le 70^e de front, le bataillon d'Afrique par la gauche; mais ce dernier rencontre des pentes si abruptes, qu'il est en partie obligé de remonter, sous un feu des

plus vifs, pour attaquer de front, conjointement avec le 70^e.

Arrêtés par les barricades et les murs crénelés, ces bataillons font d'incroyables efforts pour franchir les obstacles défendus avec fureur par les Kabyles. Nos soldats cherchent à leur arracher leur fusils à travers les meurtrières; on lutte à bout portant. Les premières barricades sont enfin renversées et nos troupes entrent dans le village sur plusieurs points à la fois. L'ennemi se laisse alors glisser dans les ravins de la gauche, mais en laissant de nombreux cadavres entre nos mains.

Maître du village, le colonel Desmarest le fait détruire aussitôt, puis ordonne la retraite, qui s'exécute sur plusieurs colonnes et avec un ordre parfait; le 70^e formant l'extrême arrière-garde et le 1^{er} étranger étant en réserve.

L'ennemi suivit avec précaution et se retira bientôt tout à fait, après un retour offensif énergiquement dirigé par le lieutenant-colonel Jolivet.

Dans cette journée, les pertes eurent lieu, en grande partie, à l'attaque du village. Nous avons eu à regretter 19 tués, dont M. le lieutenant Doncosimi, du 3^e bataillon d'Afrique, et 64 blessés, dont :

MM. Delahaye, lieutenant au 70^e;

Achard, sous-lieutenant au 70^e;

Mangin, capitaine au 3^e de zouaves.

D'après les renseignements arabes, l'ennemi aurait perdu 28 tués et 55 blessés, sans compter les pertes, restées inconnues, des contingents fournis par les Beni-Jahia, les Beni-bou-Youcef, Beni-Tourag, et autres tribus éloignées depuis.

Le général Maissiat se loue beaucoup de la vigueur déployée par les troupes dans ces diverses circonstances, et donne des éloges particuliers à l'énergie et à l'habileté dont ont fait preuve ses commandants de brigades, MM. les colonels de Margadel et Nesmes-Desmarest.

Veuillez agréer, Monsieur le maréchal, etc.

Le maréchal de France gouverneur-général de l'Algérie,

RANDON.

Le *Moniteur algérien* du 10 de ce mois résume ainsi la situation :

« Les pertes des Kabyles sont immenses. Rien qu'au combat d'Icheriden, le 24 juin, l'ennemi a eu près de 400 hommes tués. Tel est du moins le chiffre fourni par des rapports venus de diverses sources, et les 67 cadavres trouvés sur le lieu du combat, malgré le soin religieux qu'apportent les Kabyles à enlever leurs morts, ne laissent aucun doute sur son exactitude.

« Mais c'est moins encore à ces pertes qu'à la direction imprimée aux opérations que tient surtout le découragement de nos ennemis. Si les Kabyles avaient pu trouver un refuge assuré pour leurs familles et leurs troupeaux; si, après avoir essayé de résister à nos attaques, leur retraite n'avait pas toujours été menacée, ils n'auraient jamais cessé de combattre avec l'énergie opiniâtre qui les distingue, et on les verrait encore, sans nul doute, défendre longtemps leur indépendance. Mais il ne leur a pas été donné de lutter dans de pareilles conditions. Les mouvements stratégiques de nos colonnes, en étreignant et menaçant à la fois tout le pays, ont inspiré partout, dès le premier jour, la plus vive inquiétude.

détruit chez l'ennemi toute confiance, paralysé peu à peu tous ses moyens d'action. Un seul côté semblait avoir été négligé par nous; mais, le 27 juin, la division Maissiat, sortant de l'Oued-Sahel, fit son ascension sur la grande chaîne et s'établit au col de Chellata. La vue de son camp produisit sur les Kabyles une telle impression qu'on les entendit s'écrier avec tristesse : Voilà une nouvelle balle qui nous va droit au front.

« C'est par ces moyens, basés sur la connaissance du pays et des mœurs des habitants, que M. le maréchal gouverneur-général a pu valoir en peu de temps la résistance séculaire de la plupart des montagnards du Djurdjura. C'est par eux aussi qu'il viendra à bout, sous peu de jours, des Beni-Touargh, des Illiten, des Illoul-on-Malon, des Beni-Hidjer, et des Beni-Melikeuch, les seules tribus, d'ailleurs fortement ébranlées, qui restent encore insoumises dans la grande Kabylie.

« Aujourd'hui, la division Renault est campée chez les Beni-Menguellat, la division Mac-Mahon chez les Beni-bou-Youcef, la division Jusuf chez les Attafs, sous les rochers du Djurdjura, et partout, autour d'elles, les populations s'empressent de livrer des otages et paraissent animées des meilleures intentions »

Il est déjà arrivé au fort Bab-Azoun quarante otages livrés par les tribus de la Kabylie. Un peloton de chasseurs escortait ces Kabyles qui, s'enveloppant de leur impassibilité ordinaire, paraissaient parfaitement résignés à leur sort. Il en reste d'autres encore à Tizi-Ouzou. Un prochain convoi nous les amènera, dit l'*Akhbar*.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

« Le 14 avril dernier, la frégate anglaise de 52 canons *Raleigh*, portant le pavillon du commodore Keppel, s'est jetée sur un rocher qui n'était pas porté sur les cartes, entre les Chow-Choo et les rochers Blancs, en se rendant de Singapour à Hong-Kong, et n'a eu que le temps de gagner Macao, où elle s'est échouée sur l'île Coho, ayant déjà 18 pieds d'eau dans sa cale. L'équipage a été entièrement sauvé, mais la coque de la frégate et la plus grande partie de son matériel sont perdues. On n'a pu jusqu'à ce jour que sauver son artillerie et une partie de sa voilure et de son gréement.

« Une embarcation de la frégate la *Virginie* avait été immédiatement expédiée à bord du *Raleigh* pour offrir des secours au commodore, qui les accepta.

« M. le contre-amiral Guérin fit chauffer la corvette à vapeur le *Catinat*, qui partit pour Hong-Kong, ayant à bord le lieutenant du *Raleigh*, chargé d'annoncer ce sinistre à l'amiral Seymour. Le *Catinat* revint le lendemain à Macao remorquant un brick anglais.

« Le 15 au matin, la chaloupe de la *Virginie* et trois grandes embarcations se rendirent auprès de la frégate anglaise et transportèrent à terre l'équipage et des vivres. Pendant ce temps, une corvée de 100 hommes de la *Virginie* construisait les tentes et donnait la main à loger et à arrimer le matériel.

« A cette occasion, M. l'amiral Seymour, commandant en chef des forces navales britanniques en Chine, et le commodore Keppel, ont écrit à M. l'amiral Guérin pour le remercier du concours que

une petite bourrasque. — Oh! je ne me plains pas; je voudrais, au contraire, connaître la cause du mécontentement de l'amiral, car s'il était en mon pouvoir d'y porter remède... — Peut-être, général, peut-être, répondit aussitôt Nancy qui ne voulait plus céder la parole au comte: vous mettez tant de zèle à tous les devoirs de votre charge, que j'ai grand espoir en vous. — Je suis à vos ordres; il n'est pas un soldat de mon corps d'armée qui ne serait heureux de vous servir. — Merci, général. Sachez donc que depuis huit jours nous sommes indignement poursuivis par de lâches assassins. — Vous? — Nos plus vieux serviteurs, les gens les plus dévoués à mon père, meurent les uns après les autres empoisonnés par des misérables... — Eh! bon Dieu! je suis justement venu vous faire visite pour causer de ces crimes dont les rapports de ma police m'ont entretenu... — Oui, Mademoiselle, j'ai dû m'inquiéter de ces meurtres et rechercher le coupable; je n'ai pas encore des preuves suffisantes, mais des soupçons. Le criminel, si je ne me trompe, n'est pas loin d'ici.

Le comte tressaillit; il lui sembla que Dessalines venait de prononcer le nom de Smarth.

— Je suis donc venu prier le brave amiral, continua Dessalines, de me donner pour quelque temps l'hospitalité; il faut que je voie certaines choses par moi-même. — Nous vous remercions, général, répondit Nancy, pressée de devancer son père dont elle redoutait les bou-

tades; votre concours nous rendra grand service. — Nous ne serons pas indiscrets, et si ce n'est pas vous déplaire, Mademoiselle, je vous demanderai à dîner aujourd'hui, à déjeuner demain matin; ce sera pendant la nuit que je ferai mes investigations.

Le vieil amiral froissa son jabot avec dépit et lança un coup-d'œil impatient à sa fille qui, sans se déconcerter, agita un cordon de sonnette.

La capresse montra aussitôt son visage décripé.

— Fais conduire ces Messieurs aux appartements d'en haut, dit M^{lle} de Cardonne.

Le gouverneur et ses aides-de-camp suivirent la Rémédios en défilant sous le regard calme et assuré de Nancy, qui leur fit la révérence.

— Eh bien, à la bonne heure, dit l'amiral en se croisant les bras, il me semble que tout se passe ici comme si je n'y étais pas. — C'est votre faute, cher père; vous m'aviez promis d'être prudent, et si je m'en étais rapportée à cette promesse, vous n'auriez pas tardé à nous faire un mauvais parti... Mon Dieu! pourquoi ne pas vouloir résolument ce qu'on ne peut empêcher? Ces gens-là sont les maîtres et peuvent vous écraser... vous vous croyez toujours à bord du *Triton*; vous commandez comme en un jour de bataille... Ah! pauvre père, c'est mal d'oublier sans cesse que votre fille est derrière vous. — Tu as raison, mon enfant, je suis un vilain... mais aussi comment souffrir de sang-froid les insolences de ces co-

quins... voilà qu'ils s'invitent à dîner; ils croient peut-être que je les recevrai à ma table... tu les feras servir à l'office, entends-tu? — Si vous le permettez, ils dîneront et déjeuneront avec nous; il ne faut pas perdre le fruit de mon abnégation en souffletant la vanité de vos hôtes. — Quoi! tu consentirais... — Mon bon père, vous me savez très-peureuse, ne me contrariez pas. — Allons, fais ce que tu voudras; mais j'en deviendrai fou. — Ne m'avez-vous pas dit que les nègres sont des hommes comme les blancs? — Sans doute; mais Dessalines est un monstre qui a sa place toute trouvée au bout d'une potence; il est venu aux Tamarins pour me rendre service, il le dit; je n'en crois rien, et tu verras que cette visite nous portera malheur. Bref, agis à ta guise, je m'en lave les mains.

Le comte serra la tête de Nancy contre sa poitrine, et quitta la galerie pour aller à la rencontre de Smarth et de Martial.

Lorsque Dessalines fut arrivé dans la chambre qui lui était destinée, il retint la Rémédios par un bras, ferma la porte aux verrous et se jetant sur un canapé :

— Tu n'y vas pas de main morte, ma commère, dit-il; quatre empoisonnements en quatre jours; où cela s'arrêtera-t-il? — Ce n'est pas moi. — Oh! oh! fine mouche, on trompe aisément un vieillard imbécille, une jeune fille sans malice; mais le général Dessalines, *basta!* Je ne t'aurais vue que d'aujourd'hui, ma chère, que je

cet officier général leur a prêté en cette triste circonstance.

» Le journal *Hong-Kong Register* du 21 avril, qui raconte ce naufrage, conclut en disant : « Nous ne pouvons terminer sans exprimer notre admiration sur l'empressement et l'importance des secours rendus en cette circonstance par la marine française. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 15 juillet. — « La Reine a signé la loi relative à la levée de 50,000 hommes. La loi sur la presse a été présentée à la sanction de S. M. »

Londres, 13 juillet. — « Dans la séance de ce jour, lord Palmerston, confirmant les nouvelles de l'Inde, a annoncé que lord Canning, de son autorité privée, avait retenu les troupes envoyées en Chine, pour le service de l'Inde. »

Berlin, 13 juillet. — « On attend ici le roi et la reine de Prusse, après-demain ; l'impératrice douairière de Russie jeudi, l'empereur de Russie, samedi. »

« L'empereur de Russie ne restera que deux jours à Sans-Souci, il reviendra en septembre. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

MEXIQUE. — Les nouvelles qui nous sont parvenues du Mexique par la voie des États-Unis nous présentent ce pays comme étant toujours en proie à des agitations et des tiraillements déplorables. Les renseignements suivants sur la condition actuelle de cet État sont fournis par la *Espana* de Madrid, dans son numéro du 9 juillet :

« D'après les dernières nouvelles, la situation de la république mexicaine est désespérée. Conspirations, crimes de toute espèce, paralysation presque complète du commerce, profondes haines politiques, déficit immense du trésor, voilà le tableau de la situation. Le *Monitor* de Mexico prétend que l'instruction sur les assassinats de San Vicente se poursuit et que quelques coupables ont reçu leur châtiement, mais il se garde bien de spécifier ces châtiements. »

» Les bateaux à vapeur *Demorrata* et *Vera-Cruz* sont partis en croisière sur les côtes de Sotavento, où l'on pense que le territoire de la république doit être envahi par le célèbre Nunez de Villavincensio à la tête d'une bande de filibustiers recrutés au nom de Antonio Lopez de Santa-Anna. »

» Dans la soirée du 26 mai, la police a surpris dans la maison 31 du Pueute de Calvarado, une réunion d'individus qui conspiraient contre le gouvernement; 10 ou 12 seulement se sont échappés, 21 ont été arrêtés. »

» Le lendemain matin, on les a fait sortir avec les fers aux pieds pour leur faire balayer les rues, et ils ont été longtemps dans le collejon de Santa-Clara. Les journaux dévoués à Comonfort prétendent qu'il s'agissait d'assassiner les principaux personnages du gouvernement. »

ITALIE. — Les nouvelles d'Italie sont aujourd'hui sans importance. Le *Corriere mercantile* dit seulement que le *Pompéi*, parti de Naples le 7, et arrivé à Gênes le 10 au soir, confirme la nouvelle de la

destruction de la troupe du colonel Pisacone. L'affaire dans les environs de Sala a été décisive. A Naples, on croyait le colonel Pisacone au nombre des morts. Rien de nouveau d'ailleurs à Naples ni dans le reste du royaume.

On lit dans l'*Indépendante* du 10 :

« Miss White occupe une chambre de l'appartement du gouverneur de la prison; elle montre une grande exaltation. Il n'est pas vrai qu'elle ait déclaré être l'épouse de Mazzini; seulement au moment où les carabiniers sont venus l'arrêter, elle a baisé, avec la plus grande ferveur, le portrait du prophète. Elle est fiancée avec un jeune homme dont le nom nous échappe. Il paraît qu'elle n'avait par apporté d'argent, mais qu'elle en avait reçu à Gênes, des souscripteurs pour 10,000 fusils. »

FAITS DIVERS.

Le Conseil d'Etat est saisi d'un projet tendant à empêcher certains abus qui se glissent dans le commerce de détail. La portée de la balance est indiquée généralement sur des plaques mobiles. Il arrive que des marchands peu scrupuleux appliquent des plaques enlevées de balances d'une portée inférieure, et vendent ainsi leurs produits plus cher. Le projet soumis au Conseil d'Etat prescrit, au contraire, que l'indication de la portée soit gravée dans le fléau de la balance, au lieu d'être placée sur des plaques mobiles, ce qui rend toute fraude impossible.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le marquis de Belmont, chambellan de l'Empereur.

M. le marquis de Belmont a été frappé d'une attaque d'apoplexie au château de Quevillon, chez M^{me} de Fitz-James, sa tante. (*Moniteur*.)

CHRONIQUE LOCALE.

Un journalier du canton du Vihiers se rendait, la semaine dernière, au marché de cette ville, pour y faire quelques emplettes. Il s'était muni de ses petites épargnes : 40 francs en deux pièces d'or, et les avait soigneusement cachées dans son mouchoir. — Par nous ne savons quelle fatalité il perdit en route son mouchoir et son or. Inquiet et chagrin, bien vite il a recouru au tambour de ville et fait publier son malheur à tous les carrefours. — Quelle fut sa joie ! peu d'instants après la publication, il reçut d'une pauvre paysanne son précieux trésor.

Plein de cœur, notre homme, s'empresse, quoique peu riche, de récompenser tant de probité. — Qu'il fut bien mieux avisé que certaine dame, tout éclatante de toilette, qui, il y a 15 jours, descendit de wagon à la gare de Saumur. Le sieur Darnaud, homme d'équipes, avait transporté ses bagages; il lui revenait 60 centimes. — Cette dame, préoccupée sans doute d'elle-même, donna à cet honnête homme une pièce de 50 centimes puis une pièce de 40 francs qu'elle avait prise pour dix centimes. — Darnaud met, sans l'examiner, cet argent dans sa poche, puis l'étranger monta déjà en voiture, quand, comptant son argent, il s'aperçoit de l'erreur. D'un bond il saute à la voiture : *Madame s'est trompée*, dit-il, *elle m'a donné 40 fr. au lieu de 10 centimes*. Plus brillante, paraît-il, par le luxe de sa toilette que par les qualités du cœur et par l'esprit,

elle reçoit froidement, sans remercier, sans dire même un mot, la pièce qu'on lui présente et remet 10 centimes à la place. — Rien de plus.

Qui a le plus gagné dans cette occurrence? Ce n'est certainement pas la dame. — Darnaud s'est retiré heureux et fier d'avoir rempli un devoir. — La dame a fui vers une ville voisine, le cœur sec et rétréci par les remords qu'enfante l'ingratitude.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 15 juillet. — Des renforts partiront pour les Indes sur des bâtiments à vapeur.

Dans la Chambre des Communes, la nuit dernière, le Président du bureau de l'Inde a dit que ni lord Dalliouste, ni son prédécesseur dans le gouvernement général de l'Inde n'avaient jamais parlé d'un mécontentement existant parmi les troupes indigènes. Dans la même séance, lord Palmerston a déclaré que M. Buchanan n'insistait pas pour que la France et l'Angleterre répondissent aux propositions de M. Marcy, relative aux marchandises neutres en temps de guerre maritime. — Havas.

TAXE DU PAIN du 16 Juillet.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 21 c. 66 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 19 c. 16 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 16 c. 66 m.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, Hôtel de Londres, le 16, le 17 et le 18 de ce mois. (392)

L'ÉLIXIR RASPAIL, de COMBIER-DESTRE, de Saumur, vient d'obtenir une nouvelle médaille à l'exposition du Mans (Sarthe).

Malgré l'augmentation toujours croissante des alcools de vin que M. Combiér fait distiller à son compte dans le midi, et le prix extraordinaire où se sont élevés les sucres, il n'a jamais changé ses prix ni ses qualités, préférant un moindre bénéfice à l'emploi des alcools industriels et des sirops de fécule, tenant à se conserver la réputation qu'il s'est acquise jusqu'à ce jour.

MM. les débitants et consommateurs sont priés d'exiger le cachet sur la cire et les étiquettes ornées de médailles que M. Combiér seul possède. (380)

Avis aux propriétaires de chevaux.

Le *Liniment Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez MENIÈRE, ph.; à Cholet, BONTÉMS, ph. (104)

P. GODET, propriétaire-gérant.

t'aurais devinée : il y a du poison dans tes yeux, sur ton front, sur tes ongles. — C'est Smarth. — Ah! très-bien, je comprends, c'est Smarth... tu l'accuses, donc ce n'est pas lui; mais tu l'accuses pour qu'on le pend. Smarth est ton ennemi, nous connaissons cela.

Ici la capresse jeta son masque effrontément, et elle fit de la tête un signe affirmatif.

— Je ne demande pas mieux, continua le général en ricanant et tordant, à la façon des vieux grognards, quelques poils égarés sur sa lèvre épaisse et retroussée; mais prête rendu, ma commère; et si je fais accrocher ton ennemi Smarth à une branche de tamarin, tu m'aideras à ton tour dans certain petit projet dont nous causerons un peu plus tard.

La capresse baissa de nouveau la tête.

— Ainsi, reprit Dessalines, c'est ce monstre de Smarth qui paye son maître, son chef, son bienfaiteur, de la plus odieuse ingratitude; c'est lui qui distribue ce poison violent... Mais quelle preuve me fourniras-tu? — Le temps n'est pas venu. — Ah! diable, tu veux donc que tout l'atelier de l'amiral y passe? — Oui. — Hum! au fait, il n'y a pas grand mal; ces stupides bêtes ne pourraient payer trop cher leur fidélité à leur seigneur... Eh! mais, j'y pense, ce n'est pas Smarth que tu hais?

La capresse leva les épaules avec pitié.

— C'est le vieux blanc, le comte, l'amiral?

Les yeux de la Rémédios étincelèrent dans leurs som-

bres cavités comme ceux d'un chat-igre; elle sourit et mit à découvert ses dents aigües.

— Jésus Maria! fit Dessalines en frissonnant, que tu es laide, ma commère! J'ai cru voir le diable en te voyant sourire... mais parlons d'autre chose... Tiens, tire-moi mes bottes; je commence à m'habituer aux épaulettes et au chapeau, mais ces bottes sont insupportables; que les blancs sont bêtes d'avoir inventé de pareils cachots pour leurs pieds... Ah! très-bien! ouf! Maintenant, reprenons notre discours : c'est donc au vieux amiral que tu en veux? Ma foi, j'en suis bien aise; je le deteste cordialement, et il m'a fort mal reçu aujourd'hui. Si je n'ai pas la berlue, voici ce que tu comptes faire; quand je me tromperai, tu m'arrêteras.

Dessalines croisa ses jambes à la manière des tailleurs, et saisit de chaque main ses deux pieds.

— Tu veux empoisonner jusqu'au dernier nègre de l'habitation des Tamarins?

La capresse fit un signe affirmatif.

— Tu veux que les soupçons de l'amiral se portent sur le pauvre Smarth?

Même mouvement de la capresse.

— Tu veux que le comte, réduit au désespoir, vive écrasé de douleur par ces nombreux assassinats, et qu'exaspéré, éclairé par une fausse révélation, il tue son vieux matelot! — Mieux que cela, murmura la Rémédios; tu n'es qu'un enfant, et cependant on t'appelle le tigre.

— Ah! ah! voyons... j'y suis : tu veux empoisonner M^{lle} Nancy?

La capresse demeura froide et immobile.

— Et tu veux que Smarth soit encore chargé de ce crime?

Le visage de la Rémédios semblait être de marbre.

— Eh bien, ma chère, écoute ce que je vais te dire, et n'en perds pas un mot : je te permets d'empoisonner tous les nègres de cette habitation, en cela tu me feras plaisir; je te permets de mettre le feu aux quatre coins de ce beau domaine, il m'offusque et me fait concurrence, car ses sucres et son café se vendent mieux que les miens; je te permets de faire passer Smarth pour ce que tu voudras; je te permets de faire mourir de chagrin ton vieux amiral, dont je me soucie comme d'une pipe de tabac; mais s'il arrive malheur à sa fille, tu m'entends bien, n'est-ce pas? je te ferai écorcher vive, je ferai tanner ta peau pour mes tambours, et te ferai manger par mes chiens.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 14 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 66 75.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 92.

BOURSE DU 15 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 66 65.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ADJUDICATION
au Rabais, par voie de Soumissions
cachetées
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE EGLISE
A ST-MACAIRE
Arrondissement de Beaupreau, départe-
ment de Maine-et-Loire.

L'adjudication aura lieu en un seul lot,
sur une seule publication, le Mardi 4
AOÛT 1857, à une heure après-midi.

Le Maire de la commune de Saint-Macaire, arrondissement de Beaupreau, donne avis que le *Mardi 4 Août*, à une heure après-midi, il sera, pardevant lui à la Mairie, procédé, en présence de M. LIBERGE, architecte, à l'adjudication, en un seul lot, au rabais, par voie de soumissions cachetées, des travaux de construction d'une nouvelle Eglise.

Les travaux sont évalués à soixante-dix-huit mille deux cent quarante francs cinquante-cinq centimes, ci. 78,241 f. 55 c.

Les plan et devis et le cahier des charges sont déposés au Secrétariat de la mairie où l'on pourra en prendre communication tous les jours, les Dimanches, et Fêtes exceptés, de 11 heures du matin à 4 heures du soir.

Une copie du cahier des charges et devis est déposée chez l'Architecte à Nantes, près la Cathédrale.

Le cautionnement à fournir est fixé à dix mille francs.

Les entrepreneurs reconnus notoirement comme entrepreneurs seront seuls admis à soumissionner.

Les soumissions seront reçues par M. le Maire, en séance publique, jusqu'à midi; elles devront être sur timbre et placées séparément sous enveloppe cachetée, portant pour suscription: *Nouvelle Eglise de St Macaire.*

Les rabais proposés seront exprimés en nombre rond de centimes par franc, sans fraction de centime.

Les entrepreneurs sont expressément prévenus qu'ils devront joindre à leur soumission: 1° Un certificat de moralité délivré par le Maire de leur commune; 2° un certificat de capacité délivré par un ingénieur ou par l'architecte de l'endroit; 3° Un acte de cautionnement souscrit par l'entrepreneur lui-même, ou par telle autre personne solvable, portant affectation d'un immeuble, si toutefois le soumissionnaire ne peut se cautionner lui-même.

FORMULE DE SOUMISSION.

Je soussigné (*nom, prénoms, qualité et domicile du signataire*), après avoir pris connaissance des plan, devis, détail estimatif et cahier des charges, déposés au Secrétariat de la mairie de St-Macaire concernant les travaux à

faire pour la nouvelle Eglise de Saint-Macaire, m'engage à exécuter à mes risques et périls, lesdits travaux et déclare me soumettre à toutes les clauses comprises dans le cahier des charges, annexé au plan et devis, moyennant un rabais de pour cent sur le prix total du devis, ce qui établit la quotité du rabais à la somme de et réduit le prix dudit devis à celle de

Je déclare, en outre, offrir un cautionnement en immeuble (*maison assurée ou terre*) que je possède à de la valeur de francs et exempt de toute hypothèque.

A St-Macaire, le 10 juillet 1857.

Signé: *Le Maire,*
J.-F. COURTAIS.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er} étage, avec caves et greniers.

S'adresser à M^{me} V^o ROGERON, rue Saint-Nicolas. (400)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

EXCELLENTE
IMPRIMERIE
A CÉDER

Pour cause de santé.

Très-bon matériel. Clientèle excellente. Journal désigné pour les annonces judiciaires. Brevets de lithographe et de libraire. Produit moyen, 4,000 fr.

Cet établissement se trouve situé sur une des grandes lignes de chemins de fer.

S'adresser à M. VATTIER, imprimeur à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,
Rue Montmartre, 124, à Paris,
TENU PAR ALEXANDRE MÉE.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855 **CONSERVATEUR DENTAIRE** PRIX 2 fr. 50 le flacon. 4 fr. 50 le 1/2 fl.

EAU DE PHILIPPE

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. **Parfum délicieux.** — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 125, à Paris. (Déposé.) Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiff-parf, rue d'Orléans.

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infaillible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps,

Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.

VIOLETTINE DE VIOLETTE pour faire briller les cheveux et les rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN ET **EAU DE VERVEINE DES INDES**

SAVONS (aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pécher, et au Miel.)

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,

A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

Etudes de M^e ROUILLÉ, notaire à Mirebeau (Vienne), et de M^e LEMAYE, notaire à Thénézay (Deux-Sèvres).

A VENDRE
OU ÉCHANGER

En gros ou par Lots,

LA BELLE

FORÊT D'AUTUN,

ET TOUTES SES DÉPENDANCES.

Situées communes de Laferrière et Thénézay (Deux-Sèvres).

Cette propriété se compose: 1° D'une très-jolie ferme nouvellement bâtie;

2° De 100 hectares en terres labourables, prés et bois attachés spécialement à ladite ferme;

3° D'une excellente chaulerie;

4° Et de 750 hectares de bois, divisés en 20 coupes à peu près égales.

Total de la contenance, 850 hectares.

Cette forêt est garnie de chênes d'une valeur assez considérable.

Deux routes la traversent et en rendent l'exploitation des plus faciles.

La chasse y est fort agréable, surtout celle du chevreuil, dont cette forêt abonde.

Cette propriété paie 2,200 fr. d'impôts, et produira à l'acquéreur un revenu net de plus de 4 0/0.

S'adresser à M. AMIET, propriétaire à la Renaudière, près Mirebeau (Vienne), SEUL MANDATAIRE de MM. CHEVALEREAU et ROBERT-BEAUCHAMP;

Et pour les renseignements, à M^e ROUILLÉ et LEMAYE, notaires ci-dessus nommés.

On accordera les plus grandes facilités pour les paiements. (412)

A LOUER

MAISON AVEC MAGASINS,

Touchant le Pont Cessart et le quai du Gaz.

S'adresser à Duvau-Girard fils, qui y exploite le commerce en gros, des vins et spiritueux, lequel il cédera également, si on le désire. (375)

MAISON

Située rue Beaupaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

PAR AN :
24 numéros in-4^o
36
gravures coloriées.

MODES

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS,
 SCIENCES,
 ÉDUCATION, HYGIÈNE,
 ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

DESSINS DE BRODERIE

TAPISSERIE,
 FILET, CROCHET, TRICOT,
 TRAVAUX DE FANTAISIE.

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

LA MODE DE PARIS

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGANTE

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses améliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4^o, et paraît désormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes coloriée dans tous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal préféré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élégance. (*Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marchands de nouveautés, etc.*)

PRIX: aris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr.; trois mois, 4 fr. — **Départements, Corse et Algérie,** un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. — **Etranger,** selon le tarif postal. — **BUREAUX:** rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (*Les abonnements datent du premier de chaque mois.*)

PAR AN :
24 numéros in-4^o
36
gravures coloriées.

Patrons de grandeur naturelle
 POUR ROBES, MANTELETS,
 CHAPEAUX, LINGERIE,
 VÊTEMENTS D'ENFANTS.

GRAVURES

AQUARELLES, SÉPIAS.

MUSIQUE

POUR CHANT ET PIANO.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,